AGB
Académie de football
le foot et
l'esprit

SOMMAIRE

- INTRODUCTION
- VALEURS EDUCATIVES
- OBJECTIFS
- MOYENS
- CONDITIONS D’ACCUEIL

INTRODUCTION

Le foot et l'esprit, 2 notions qui semblent incompatibles de nos jours tant les exemples de médiocrité comportementale affluent aussi bien dans le monde football amateur que professionnel. Pourtant nous sommes convaincus que le football et notamment le poste de gardien de but est vecteur de valeurs qui permettent l'épanouissement sportif et humain de l'enfant. A nos yeux le football peut former une formidable passerelle pour devenir un champion de soi-même. Respect, Humilité, Solidarité, Tolérance, Goût de l'effort et du travail, Engagement, rigueur, c'est autour de ces valeurs intemporelles que s'articule le projet éducatif que nous avons élaboré. Notre objectif premier étant de former des jeunes de tête et de caractère capable de mener de front leur projet scolaire, sportif et humain.

VALEURS EDUCATIVES

Le sportif ne doit pas être différent de l'homme, il doit adhérer à des règles de vie et se référer à des valeurs qui lui permettront de construire , sur des bases solides, à la fois son projet sportif et sa vie d'homme.

- **RESPECT :** des hommes, des lois et des structures.
- **SOLIDARITE :** se mettre au service d'une équipe.
- **TOLERANCE :** respecter l'autre avec ses différences.

« Heureux ou malheureux, l'homme a besoin d'autrui, il ne vit qu'à moitié s'il ne vit que pour lui » Jacques DELILLE.

VALEURS EDUCATIVES

- **TRAVAIL :** aimer apprendre, arriver à la réussite par le travail, apprendre à apprendre.
- **RIGUEUR :** se montrer exigeant envers soi-même.
- **PERSEVERANCE :** demeurer ferme et constant dans son désir d'apprendre et de réussir.
- **ENGAGEMENT TOTAL :** utiliser toutes ses ressources pour apprendre et atteindre ses objectifs.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin ».

L'apprentissage est avant tout un état d'esprit, il doit donc s'appuyer sur des valeurs citoyennes, qui permettent aux jeunes de donner du sens à ce qu'ils font d'où une plus grande implication de leur part dans la démarche éducative qui leur est proposée.

OBJECTIFS

- Amener les jeunes à se responsabiliser dans la démarche éducative, à ce qu'ils deviennent acteurs de leur formation.
- Amener les jeunes à découvrir, à leur rythme et selon leurs capacités du moment, les fondamentaux techniques, tactiques, athlétiques ainsi que les bases mentales requises pour une meilleure connaissance et pratique du poste.
- Permettre aux enfants de goûter au plaisir de la réussite par le travail et les efforts personnels.
- Amener les jeunes vers l'excellence éducative, scolaire et sportive.
- Permettre aux jeunes d'apprendre à apprendre, de leur donner le plaisir d'apprendre et les amener à donner du sens à leur apprentissage.

MOYENS

- **Espaces de vie et d'entrainement :** Internat cité scolaire René BILLERES (Argelès Gazost) **,** dortoirs 4 lits, armoires et casiers de rangements, le nécessaire sanitaire, salles d'étude, une salle de gym, 1 terrain en synthétique, 1 gymnase, 1 vestiaire**.**
- **Matériel pédagogique** : Ballons, 4 buts dont 2 amovibles (sécurisés), cerceaux, coupelles, chasubles, haies, cônes, piquets, balles, médecine ball, élastiques, cordes à sauter, ballon lesté, ballons rugby, mannequins, bancs, échelles, machine à lancer les ballons, filets de renvoi, tapis de sol.
- **Matériel d'évaluation :** Cellules photoélectriques, décamètre, roulette de mesure, balance, toise, pince harpenden, 2 grands écrans tv, 2 caméscopes, 1 rétroprojecteur, application d'optimisation de la performance.

MOYENS

- **Evaluation :**

Académie à l'année :

- Tests athlétiques et techniques chaque trimestre
- Poids, taille et masse grasse chaque trimestre
- Fiche d'évaluation sportive scolaire et éducative chaque trimestre
- Cahier de bord
- Entretien individuel à la demande pour agbistes ou parents.

Stages de formation :

- Entretien individuel dans la semaine pour chaque stagiaire
- Tests athlétiques (10 m, 30 m, T-vitesse, 5 enjambées)
- Entretien avec parents accompagnés de l'enfant le samedi après midi.

MOYENS

- **Matériel scolaire :** Dictionnaires, Bescherelle, revues, documentation.
- **Matériel de soins :** 2 pharmacies aux normes, registre de soins.
- **Transport :** 1 minibus 9 places, voitures.
- **Intervenants :**

- 1 directeur titulaire du BAFD
- 3 éducateurs diplômés, titulaire du BEES 1° degrés de football
- 1 préparateur athlétique
- 1 aide aux devoirs (collège/lycée)
- 1 kiné, 1 médecin généraliste et 1 ostéopathe.

MOYENS

- **Equipements textiles :**

- 1 tee-shirt
- 1 survêtement de sortie
- 3 maillots
- 1 short
- 1 pantalon
- 2 paire de gant
- 1 K-way
- 1 doudoune
- 2 paires de chaussette

MOYENS

- **Communication :**

- Site internet et réseau social (Facebook, instagram)
- Partenariat site internet football amateur (FOOTPY, PUK & MATCH)
- Bouche à oreille

HEBERGEMENT

- **Académie à l'année**

Internat du lycée du lundi au dimanche :

- Capacité d'accueil de 28 couchages
- Self
- Douches, toilettes collectives
- lavabos et glaces
- salles d'étude
- 1 salle de gym

HEBERGEMENT

- **Stages de formation pendant les vacances scolaires**

Centre de vacances « la salamandre » :

- Capacité d'accueil de 18 couchages
- Salle de restaurant

CONDITIONS D' ACCUEIL

- **Académie à l'année**

- Public : licenciés garçons et filles de 11 ans à 17 ans (6ème à la terminale).
- Recrutement : faire un stage de formation pendant les vacances scolaires et dossier scolaire
- Nombre de place : de 15 à 28 académiciens
- Tarifs : Environ 9500 euros l'année (septembre à juin), 8000 euros de formation et 1500 euros de scolarité. Environ 10 000 euros pour les jeunes qui restent le week-end. Règlement par mensualité de 800 euros pour AGB et trimestriel pour l'établissement scolaire.
- Horaires d'ouverture : de septembre à juin sauf pendant les vacances scolaires
- Fonctionnement : Entrainement football après les cours de 17h 30 à 19h 30 sauf le mercredi de 14h à 17h.

  Etude du lundi au vendredi de 20h 30 à 22h sauf le mercredi de 17h à 20h.

  Aides au devoirs le Mardi soir, mercredi après midi et jeudi soir.

CONDITIONS D' ACCUEIL

- **Stages de formation pendant les vacances scolaires**

- Public : licenciés garçons et filles de 9 à 17 ans
- Recrutement : envoi d'un dossier d'inscription
- Nombre de place : jusqu' à 25 stagiaires
- Tarifs : 550 euros la semaine (dimanche soir à samedi 14H). Règlement par chèques, 180 euros d'hébergement au centre de vacances « la salamandre » et 370 euros de formation à l' AGB.
- Horaire d'ouverture : pendant les vacances scolaires sauf vacances de noël et hiver.
- Fonctionnement : du lundi au vendredi, théorie / pratique le matin, théorie / pratique l' après midi, théorie, vidéo ou entretien le soir. Une demi journées de repos. Samedi matin but à but et samedi après midi évaluations avec familles.

CONDITIONS D' ACCUEIL

- **Règlement intérieur :**

Académie à l'année :

1/ <u>Scolarité</u> :

- Les résultats scolaires devront correspondre aux aptitudes de chacun.
- Le manque de travail et d'investissement sera sanctionné
- Le comportement devra être exemplaire au sein de l'établissement scolaire.
- Les élèves ne seront autorisés à quitter l'établissement scolaire qu'à l'issue du conseil de classe
- Les absences pour départ anticipé ou retour tardif lors des petites vacances scolaires ne seront pas autorisées.

CONDITIONS D' ACCUEIL

2/ <u>Séances d'entraînement</u> :

- Respect des horaires de début et de fin d'entraînement :
  - 17h 30 - 19h 30
- Adopter une attitude positive et respectueuse face à l'enseignement dispensé.

3/ <u>Vie commune à l'internat</u> :

- Tous les académiciens doivent maintenir propres et en bon état les lieux de vie et le matériel qu'ils utilisent.
- Le troc entre stagiaire est rigoureusement interdit. Ainsi que prêter ses vêtements civils ou de sport.

CONDITIONS D' ACCUEIL

5/ <u>L'image d'AGB</u>

- L'image d'AGB doit être respectée au sein et en dehors de l'académie
- L'utilisation des réseaux sociaux pour tenir des propos ou diffuser des images pouvant nuire à la réputation de l'académie et de ses membres (responsables, éducateurs ou élèves), sera sanctionnée par une exclusion définitive et fera l'objet de poursuites judiciaires si nécessaires en fonction des préjudices occasionnés.

6/ <u>Entrées et Sorties</u>

- Tous les académiciens doivent intégrer la cité scolaire le dimanche avant 22 h.
- L'équipe éducative doit être informée de tout départ de la cité scolaire.

CONDITIONS D' ACCUEIL

7/ <u>Usage des téléphones portables et autres appareils</u> :

- L'usage des téléphones portables sera autorisé entre :
  - 20h 00 à 20h 15 et 5mn le matin après le petit déjeuner pour remplir l'application »soccer bi »
- Utilisation d'appareils d'écoute musicale interdite du lundi au vendredi, pendant les heures d'étude ainsi que sur les lieux de pratique sportive au sein de l'AGB.

CONDITIONS D' ACCUEIL

8/ <u>Sanctions</u> :

- Avertissement oral
- Avertissement écrit avec lettre recommandée en destination des parents
- Avertissement pour faute grave avec convocation des parents à un conseil de discipline
- Exclusion temporaire de 3 jours de l'AGB : effective si 3 avertissements écrits ou 1 avertissement pour faute grave.
- Exclusion définitive de l'AGB : effective immédiatement pour vol ou agressions physiques sur autrui. Effective si 1 avertissement écrit après déjà avoir été exclu 3 jours ou si 2 avertissements pour faute grave.

EN CAS D'EXCLUSION DEFINITIVE OU DE DEPART NON JUSTIFIE PAR UN CERTIFICAT MEDICAL, DE L'ELEVE, LES PARENTS SERONT DANS L'OBLIGATION DE PAYER LA TOTALITE DU RESTANT DÛ DE LA FORMATION.

CONDITIONS D' ACCUEIL

Stages de formation

1/ <u>Séances d'entraînement</u> :

- Adopter une attitude positive et respectueuse face à l'enseignement dispensé.
- Respecter les structures utilisées ainsi que le matériel pédagogique.

2/ <u>Vie commune au centre</u> :

- Tous les académiciens doivent maintenir propres et en bon état les lieux de vie et le matériel qu'ils utilisent.
- Le troc entre stagiaire est rigoureusement interdit. Ainsi que prêter ses vêtements civils ou de sport.
- Coucher 22 h. Extinction des feux 22h 30.
- Usage des téléphones portables et autres appareils ***:***
  - L'usage des téléphones portables sera autorisé entre : 20h 00 à 20h 15
  - En dehors des plages horaires prévues à cet effet l'usage de tout appareil sera sanctionné par une suppression pour la durée du stage
  - Consoles de jeux interdites au sein de l'académie.
  - Utilisation d'appareils d'écoute musicale interdite.
  - *La consommation alimentaire en dehors des repas et petits déjeuners est interdite, la direction se réserve le droit de supprimer toute nourriture supplémentaire jusqu'à la fin du stage.*